

CANADA – Procès Schmeiser

Par Eric MEUNIER

Publié le 16/12/2003

Suite à sa condamnation par la Cour d'Appel en mai 2002 (Cf. Inf'OGM n°31), Percy Schmeiser, accusé de violation de brevet alors qu'il considère être victime d'une pollution génétique, a décidé de porter son cas devant la Cour Suprême du Canada, qui a accepté la requête. Ainsi, une coalition d'ONG s'est constituée partie civile et sera entendue par la Cour Suprême en janvier 2004.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/canada-proces-schmeiser/